HELEN KELLER INTL

Demande de cotation

Numéro de consultation : GN-Sol122
Date de lancement de la consultation : 08/10/2026
Filiale : HKI – Guinée
Objet :

Madame, Monsieur,

Helen Keller International (Helen Keller Intl) recherche des fournisseurs éligibles et qualifiés en mesure de proposer leur meilleure offre de prix pour le ou les articles ci-dessous. – Si vous êtes intéressé, la cotation doit être présentée sur papier à en-tête de l'entreprise et signée par une personne habilitée.

– Veuillez vous reporter aux conditions générales ci-dessous pour préparer votre cotation.

– Veuillez accuser réception de la présente demande en signant l'attestation d'absence de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous et indiquer votre intention de soumissionner.

– Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question relative à la présente demande de cotation doit être adressée par écrit avant la date limite.

– Les questions et réponses jugées substantielles pour la présente cotation pourront être communiquées par Helen Keller Intl à l'ensemble des autres soumissionnaires. Nous vous remercions,

Tableau des articles :

Code article/service	Désignation des services / fournitures	Spécifications	Quantité	Unité de mesure	Date requise	Lieu de livraison par ligne
PROJEC02	ÉCRAN DE PROJECTION, blanc	**ECRAN ORDINATEUR HP 27"FULL HD LED Pouces M27** f Afficher la diagonale 27″ Technologie d'affichage ACL Type d'affichage IPS Quantité de ports VGA (D-Sub) Quantité de ports HDMI 2 Fonctionnalités d'affichage Commandes à l'écran ; AMD FreeSync™ ; Mode faible lumière bleue ; Anti-éblouissant Résolution maximale 1920 x 1080 Garantie 1 an.	2	Unité	19/10/2026	Bureau pays, Kipé Dadia
PRCOSC01	IMPRIMANTE-COPIEUR-SCANNER, laser	Imprimante de bureau **Fiche technique - HP Color LaserJet Pro MFP 4303dw** **Caractéristiques principales** Fonctions : Impression, copie, numérisation.] Vitesse d'impression : Noir : jusqu'à 33 ppm (A4), Couleur : jusqu'à 33 ppm (A4).	2	Unité	19/10/2026	Bureau pays, Kipé Dadia

		Recto-verso automatique : Oui. Temps de sortie de la première page : Noir : environ 9,5 secondes, Couleur : environ 10,5 secondes, Résolution d'impression : Noir : jusqu'à 600 x 600 dpi (optimisée jusqu'à 38 400 x 600 dpi). Couleur : jusqu'à 600 x 600 dpi. Gestion du papier. Capacité standard : 300 feuilles. ADF (chargeur automatique de documents) : 50 feuilles Connectivité: USB 2.0 haut debit, Ethernet Gigabit 10/100/1000, Wi-Fi double bande (Wi-Fi 5), Wi-Fi Direct, Application HP Smart / HP App Imprimante multifonction HP Color LaserJet Pro 4303dw | HP® Afrique				
LAPTOP01	ORDINATEUR PORTABLE	ordinateurs portables professionnel de type Lenovo ThinkPad T14s ou équivalent, doté des caractéristiques minimales suivantes : · Système d'exploitation : Windows 11 Professionnel ; · Processeur : Intel Core i7 (10e génération ou supérieure), fréquence ≥ 2,0 GHz ; · Mémoire vive : 32 Go RAM minimum ; · Stockage : SSD 512 Go minimum ; · Connectivité : Gigabit Ethernet et Wi-Fi 802.11 ac ou supérieur ; · Multimédia : haut-parleurs, microphone et carte son intégrés ; · Écran : tactile, 15 pouces minimum ; · Accessoires : station d'accueil (dock), batterie à autonomie prolongée et clavier QWERTY rétroéclairé.	1	Unité	19/10/2026	Bureau pays, Kipé Dadia
LAPTOP01	ORDINATEUR PORTABLE	ordinateurs portables professionnel de type Lenovo ThinkPad T14s ou équivalent, doté des caractéristiques minimales suivantes : · Système d'exploitation : Windows 11 Professionnel ; · Processeur : Intel Core i7 (10e génération ou supérieure), fréquence ≥ 2,0 GHz ; · Mémoire vive : 32 Go RAM minimum ; · Stockage : SSD 512 Go minimum ; · Connectivité : Gigabit Ethernet et Wi-Fi 802.11 ac ou supérieur ; · Multimédia : haut-parleurs, microphone et carte son intégrés ; · Écran : tactile, 15 pouces minimum ; · Accessoires : station d'accueil (dock), batterie à autonomie prolongée et clavier QWERTY rétroéclairé.	2	Unité	19/10/2026	Bureau pays, Kipé Dadia

Conditions d'éligibilité des fournisseurs :

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises commerciales et non gouvernementales, enregistrées en [« Guinée »], capables de fournir et de livrer les produits, et présentant de solides antécédents en matière d'intégrité et d'éthique des affaires.

Note : Helen Keller Intl n'attribuera aucun marché à une entreprise exclue, suspendue ou proposée à l'exclusion, ni à une entreprise qui se propose de traiter, dans l'exécution des obligations de la présente activité, avec des entreprises ou des dirigeants d'entreprises exclus, suspendus ou proposés à l'exclusion.

Mécanisme contractuel et conditions de paiement :

Helen Keller Intl émettra un bon de commande au bénéfice du fournisseur.

Après acceptation des biens ou des services par Helen Keller Intl, le paiement sera effectué dans les 30 jours suivant la réception d'une facture. En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1 % du prix total par jour de retard de livraison. Le paiement ne sera effectué qu'au bénéfice du fournisseur désigné dans le bon de commande ; aucun paiement ne sera effectué au profit d'un tiers ou d'une personne physique.

Instructions de livraison :

Bureau Helen Keller Guinée, sis à Kipé Dadia – commune de Ratoma

Contenu de la cotation :

– La cotation doit porter la mention du numéro de consultation indiqué ci-dessus ;
– Description détaillée des articles cotés ;
– Informations sur le coût, le mode et la date de livraison ;
– Informations détaillées sur toute assurance ou garantie proposée par le fournisseur ;
– Cotation en GNF (franc guinéen), hors taxes, droits d'accise et autres droits ou taxes ;

Pièces relatives à l'entreprise :

– Copie de la licence commerciale en cours de validité et du certificat fiscal (immatriculation à la TVA),
RCCM valide, NIF, quitus fiscal, RIB, offre technique signée, fiches techniques ou catalogues, garantie des équipements, délais de livraison et facture proforma ;
– Informations sur les prestations antérieures, comprenant au moins 3 références professionnelles avec leurs coordonnées.
– Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement ces références.

Critères d'évaluation :

Les cotations seront évaluées au regard du respect des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, du délai de livraison et de critères connexes.
Helen Keller Intl retiendra l'offre présentant le prix le plus bas respectant les spécifications.
Critères d'évaluation – Respect des spécifications demandées, délai de livraison des équipements

Date limite de soumission :

La cotation doit parvenir à Helen Keller Intl au plus tard le **19/10/2026 à 17 h 00.**

Mode de soumission :

Format papier : remettre la cotation sur papier à en-tête de l'entreprise, dûment signée et cachetée par une personne habilitée, au bureau de Helen Keller Intl, sous pli fermé et adressée à

Par voie électronique : signer, cacheter, numériser et envoyer la cotation en pièce jointe au format PDF à l'adresse gn.procurement@hki.org, avec copie à :

Durée de validité de la cotation :

Toutes les cotations soumises doivent être valables 90 jours à compter de la date limite de soumission précisée ci-dessous. Cette validité porte notamment, sans s'y limiter, sur les coûts, la tarification, les conditions générales, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est retenue, l'ensemble des informations figurant dans la demande de cotation et dans le processus de négociation a force contractuelle et peut être accepté par Helen Keller Intl sans négociation complémentaire.

Conditions générales :

1) L'émission de la présente demande de cotation ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de HKI et n'engage pas HKI à prendre en charge les frais exposés pour la préparation et la soumission d'une offre.

2) Les annexes à la présente demande de cotation font partie intégrante de l'ensemble des exigences.

3) HKI peut contacter les soumissionnaires afin de confirmer la personne de contact, l'adresse, le montant de l'offre et le fait que celle-ci a bien été soumise au titre de la présente consultation.

4) Fausses déclarations dans l'offre : les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et intégrales, telles qu'exigées par la présente consultation et ses annexes.

5) Déclaration de conflit d'intérêts : les soumissionnaires doivent déclarer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, à l'examen ou à la gestion de la présente consultation et de l'attribution envisagée. L'absence de déclaration complète et transparente peut conduire HKI à réexaminer la sélection d'un soumissionnaire potentiel.

6) Droit de sélection et de rejet : HKI se réserve le droit de sélectionner les entreprises qu'elle estime, à sa seule discrétion, qualifiées pour une mise en concurrence, de négocier avec elles et de mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des cotations reçues sans avoir à s'en expliquer.

7) Droits réservés : les réponses à la présente demande de cotation deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve les droits suivants, à sa seule discrétion :

– Disqualifier toute offre au motif que le soumissionnaire n'a pas respecté les instructions de la consultation ;

– Renoncer à toute dérogation du soumissionnaire aux exigences de la présente consultation qui, de l'avis de HKI, ne constitue pas un vice substantiel justifiant le rejet ou la disqualification, ou lorsqu'une telle renonciation favorise une concurrence accrue ;

– Prolonger le délai de soumission de l'ensemble des réponses à la demande de cotation ;

– Mettre fin au processus de demande de cotation ou le modifier à tout moment, et relancer la consultation ;

– Procéder à une attribution sur la base de l'évaluation initiale des offres, sans discussion ;

– Attribuer une partie seulement des biens ou activités, et/ou procéder à des attributions multiples.

Attestation d'absence de conflit d'intérêts du fournisseur et confirmation de l'intention de soumissionner :

Le code de conduite et la politique d'éthique de HKI imposent une déclaration complète et transparente en matière d'achats. Les employés de HKI doivent éviter tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts, doivent déclarer intégralement leurs actes ou leurs relations avec les fournisseurs, prestataires ou consultants potentiels, et ne doivent ni solliciter, ni demander, ni accepter, ni consentir à accepter un cadeau de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le fournisseur s'engage soit à déclarer de tels conflits d'intérêts, soit à affirmer, à sa connaissance et en toute bonne foi, qu'aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est employé, administrateur, dirigeant ou consultant de son organisation, n'y détient d'intérêt financier direct ou indirect, et n'a reçu ni ne recevra d'avantage financier, direct ou indirect, du fait de l'attribution d'un marché au titre de la présente consultation. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » comprennent notamment, sans s'y limiter : un conjoint, un partenaire, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un parent par alliance, un neveu, une nièce ou tout autre membre de la famille élargie. Toute fausse déclaration substantielle faite dans le cadre de la présente attestation, ou tout manquement à l'obligation de diligence raisonnable dans la vérification des informations qui en font l'objet, peut conduire à écarter le fournisseur de la présente attribution. Le fournisseur est invité à déclarer tout lien avec un employé de HKI susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que ce lien relève ou non des définitions énoncées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le fournisseur confirme qu'il n'existe à sa connaissance aucun conflit d'intérêts, ou qu'il a déclaré par écrit tout conflit d'intérêts (veuillez joindre la déclaration séparément) ; et il accuse réception de la présente demande de cotation, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de celle-ci.

Nom du fournisseur :

Représentant habilité du fournisseur :

Fonction du représentant habilité du fournisseur :

Date :

Signature du représentant habilité